

que la question du libellé des motions est d'ordre plutôt secondaire. A vrai dire, il me semble que tous les membres des comités de notre Chambre devraient vouloir présenter à la Chambre le budget qu'ils proposent et plus tard rendre compte de l'argent dépensé.

L'honorable M. Davey: Honorables sénateurs, je suis sûr de parler au nom de tous les membres du comité sénatorial spécial des media en disant que nous sommes tout à fait d'accord avec le sentiment exprimé par le sénateur Molson. Si j'ai pris la parole, c'est pour m'assurer que tous les comités spéciaux soient traités exactement de la même façon. Il semble qu'ils le soient.

Je voudrais poser une question au leader du gouvernement (l'honorable M. Martin), pour tirer une chose au clair. Dans quelle situation se trouve le comité jusqu'à ce que nous ayons rencontré le comité permanent de la régie intérieure et de la comptabilité? Par exemple, notre comité dispose d'un personnel et, nous achevons la rédaction de notre rapport. Quelle est la position du personnel jusqu'à ce que nous ayons rencontré le comité permanent de la régie intérieure et de la comptabilité, et comparai-je bientôt devant lui?

L'honorable M. McDonald: Nous procédons aujourd'hui à la reconstitution du comité dont l'honorable sénateur Davey est président et qui a déjà présenté un budget au comité permanent de la régie intérieure et de la comptabilité. Ce budget a été accepté. Par conséquent, à moins que les dépenses du comité sénatorial spécial des media ne dépassent ce budget, les membres du personnel resteront en place. Si des fonds supplémentaires sont nécessaires, le comité devra présenter un budget au comité permanent de la régie intérieure et de la comptabilité aussitôt que possible.

L'honorable M. Davey: Merci. Je m'excuse d'avoir retardé le Sénat, mais je voulais que la situation soit claire.

(La motion est adoptée.)

LES TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable Paul Martin: Honorables sénateurs, avant que la motion d'ajournement ne soit adoptée, j'aimerais faire une observation. Vu le programme législatif et la disponibilité des mesures législatives, il serait sage que nous nous ajournions jusqu'au mardi 20 octobre, date à laquelle des travaux nous parviendront de l'autre endroit.

L'honorable M. Beaubien: A quelle heure?

L'honorable M. Martin: Le 20 octobre au soir. A cette date, nous commencerons le débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône. J'ai discuté de ces arrangements avec le leader de l'opposition (l'honorable M. Flynn), qui est pleinement d'accord que nous y gagnerions ainsi, étant donné que, cette année, nous nous

sommes réunis une semaine avant l'autre endroit. Certains de nos comités pourront profiter de la semaine prochaine pour s'organiser, et ainsi de suite.

Étant donné que trois nouveaux sénateurs doivent être assermentés, le chef de l'opposition et moi-même sommes convenus de réserver à ce débat tout commentaire que nous aurions à faire au sujet de la participation de nos nouveaux collègues.

Le mardi 20 octobre, nous commencerons donc notre débat sur l'Adresse après que deux sénateurs l'aient proposée et appuyée. Le leader de l'opposition parlera le mercredi suivant et, comme le veut la coutume, je suivrai en tant que leader du gouvernement.

J'invite les sénateurs à participer le plus largement possible à ce débat sur l'Adresse, non seulement les sénateurs qui sont ici depuis quelque temps déjà mais aussi tous les nouveaux, que nous sommes très heureux d'accueillir ici aujourd'hui.

En outre, il est question d'un débat au sujet du rapport du comité sénatorial permanent des banques et commerce sur le Livre blanc de la réforme fiscale. Nous aurons donc du pain sur la planche lorsque nous reviendrons, le 20 octobre. J'espère de tout cœur que nous aurons un débat continu sur l'Adresse en réponse.

Le Parlement n'a pas siégé pendant trois mois, mais le pays doit faire face à de nombreux et importants problèmes. Le gouvernement a pris position sur un grand nombre d'entre eux et j'espère que nous aurons sur l'Adresse en réponse au discours du Trône un débat cohérent, marqué par la participation de nombreux sénateurs.

LA PAUVRETÉ

AVIS

L'honorable David A. Croll: Honorables sénateurs, je soulève la question de privilège. C'était mon intention de donner avis d'une motion, mais pour finir j'ai transformé l'avis en motion. Avec votre permission, je donne maintenant avis que, lorsque le Sénat siégera le 20 octobre, je lui ferai rapport des travaux accomplis par le comité sénatorial spécial sur la pauvreté, notamment au cours du congé d'été.

Des voix: D'accord.

L'AJOURNEMENT

L'honorable A. Hamilton McDonald: Honorables sénateurs, je propose, du consentement du Sénat et nonobstant l'article 45(1)g du Règlement, que lorsque le Sénat lèvera sa séance aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au mardi 20 octobre, à 8 heures du soir.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'au mardi 20 octobre, à 8 heures du soir.